

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 9 juin 2021 - Gymnase Anatole France

51 habitants présents

Conseil de quartier : L'équipe d'animation (Laurent ALBINA, Isabelle DESCHAMPS, Frédérique GROLIER, Christophe LARGE, Olivier-Louis MIALHE et Marion PORCHE) et les membres du Conseil de quartier,

Élue : Christèle MORIN, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts,

Services Municipaux : Franck CONTI, Directeur Général Adjoint des Services à la Population, de la Proximité et de la Citoyenneté,
Aurélienne GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté,
Yannick TACHET, Directeur Aménagement Urbain et Voirie.

En ouverture de séance, Frédérique GROLIER remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen. Elle présente les 29 habitants bénévoles qui composent le nouveau Conseil de quartier, mis en place depuis mars 2021, dont les 6 conseillers de l'équipe d'animation. Elle expose ensuite l'ordre du jour de la réunion, dont le thème général est « Bien vivre dans notre quartier ! » :

- l'organisation du Conseil de quartier,
- les sujets suivis par Conseil de quartier,
- les projets du Conseil de quartier,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

1. L'organisation du Conseil de quartier :

Frédérique GROLIER explique que les conseillers de quartier se sont répartis dans quatre commissions de travail thématiques : « Cadre de vie / environnement », « Sécurité / salubrité », « Animations » et « Communication ».

Le Conseil de quartier souhaite améliorer sa communication en direction des habitants. C'est pourquoi une page facebook a été créée (<https://www.facebook.com/conseildequartierchamplainanatolefrance/>) et une réflexion est en cours afin d'ajouter des panneaux dédiés aux informations du Conseil de quartier, pour compléter la couverture du quartier.

2. Les sujets suivis par le Conseil de quartier :

- **Boulevard Pouzet :** le Conseil de quartier continue de suivre l'avancement du chantier de rénovation du boulevard, dont le projet d'aménagement résulte d'un travail de concertation mené au sein d'une commission rassemblant conseillers de quartiers, membres du Conseil des Sages, techniciens et élus municipaux. L'aménagement de la voirie, entre les rues Morchain et Baudin, est actuellement en cours et devrait s'achever à la fin de l'été. En parallèle, les travaux ont débuté sur le tronçon suivant allant de la rue Baudin à la rue des Caravelles, avec la reprise des réseaux d'eaux usées et potable durant l'été. Sur cette tranche les travaux se poursuivront l'année prochaine avec l'effacement des réseaux aériens et les travaux de voirie. Les travaux de réfection de la rue Paul Morchain sont achevés depuis peu. Des bancs y seront prochainement mis en place.

- **Avenue Gambetta :** afin de réfléchir à long terme sur le réaménagement de cette artère et sur proposition du Conseil de quartier, la Ville a mis en place une commission de travail, sur le même modèle que celle du boulevard Pouzet. Le Conseil de quartier s'y implique activement. Néanmoins, il serait souhaitable de trouver plus de commerçants pour y participer, car aujourd'hui ils ne sont représentés que par une personne.

- **Projet de requalification de l'îlot des Fleurs** : le Conseil de quartier a sollicité l'organisation d'une réunion publique d'information sur ce projet qui comprend la restructuration en logements de l'ancien centre de gérontologie, la création d'une résidence services seniors et la construction de maisons et d'un local commercial. Cette réunion, en présence du promoteur, est envisagée pour le 21 septembre 2021. Cette date devra être confirmée par la Mairie.

- **Maison de santé pluriprofessionnelle, rue Champlain** : les locaux de l'ancienne crèche municipale font l'objet d'importants travaux de restructuration et de rénovation menés par la Ville, jusqu'à la fin de l'année. La Maison de santé, qui devrait ouvrir début 2022, regroupera quatre médecins généralistes (transfert du cabinet situé rue Denfert Rochereau), un psychiatre, un nutritionniste, un pédiatre, une sage-femme et des infirmiers. Elle permettra également l'installation de deux médecins généralistes supplémentaires. Un parking sera aménagé à l'emplacement du jardinet, pour les besoins du personnel de l'établissement. Les accès du bâtiment seront accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Un participant s'inquiète des besoins de places de stationnements supplémentaires qu'entraînera l'ouverture de la structure. Pour Yannick TACHET, il est un peu tôt pour se rendre compte du flux qui sera réellement généré par la patientèle, car certains viendront à pied ou à vélo. A noter que l'avenue Gambetta offre un nombre de places intéressant, avec une rotation régulière des véhicules.

3. le projets du Conseil de quartier :

Marion PORCHE explique que le Conseil de quartier souhaite développer un partenariat avec les associations de parents d'élèves des **écoles Champlain et Anatole France**, pour travailler conjointement sur des projets d'animation du quartier.

Christophe LARGE et Olivier-Louis MIALHE présentent ensuite un projet que les conseillers de quartier souhaitent proposer à la Mairie : l'organisation d'un **concours de graffs** pour investir des murs délaissés ou peu entretenus, publics ou privés, avec l'accord des propriétaires. Des fresques existent déjà à Rochefort, par exemple au gymnase de la Casse aux Prêtres ou le long du stade de rugby. Les participants accueillent favorablement l'idée du Conseil de quartier.

Isabelle DESCHAMPS explique l'évolution de la réglementation en matière de gestion des déchets, qui instaure à compter du 1^{er} janvier 2024, l'obligation du **tri à la source des biodéchets**. Le Conseil de quartier souhaite accompagner cette évolution des pratiques, en encourageant par exemple le compostage individuel pour les foyers disposant d'un jardin. L'organisation d'ateliers de sensibilisation ou d'animations festives autour de ce thème est évoquée. Les conseillers aimeraient également expérimenter des solutions de tri, en lien avec le service Déchets de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

Par ailleurs, suite à la période de confinement, les membres du Conseil de quartier ont constaté un manque d'équipements de **loisirs de proximité**, dans la partie nord du quartier. Ils souhaitent poursuivre leur analyse par le recueil des attentes des habitants et l'identification des secteurs propices à l'implantation de jeux, de tables de pique-nique, etc. L'espace vert des Chemins Blancs pourrait être un lieu idéal de détente et de convivialité au cœur du quartier.

Une participante souhaite savoir s'il est prévu de construire des maisons à l'emplacement des jardins des Chemins Blancs. Christèle MORIN confirme que le Plan Local d'Urbanisme prévoit une possibilité d'aménagement sur une partie des parcelles privées. Elle précise que les espaces verts publics existant seront conservés.

Le Conseil de quartier encourage vivement les habitants à participer au **fleurissement** de leur rue, notamment via la possibilité offerte par la Ville de végétaliser son trottoir (formulaire de demande et charte sur <https://www.ville-rochefort.fr/vegetalisation-des-rues>).

4. Questions diverses :

Une habitante demande pourquoi la Ville ne distribue pas de **compost** aux habitants. Christèle MORIN explique que le service Espaces Verts produit du compost, issu des déchets de tontes et de tailles, qui est ensuite utilisé pour les besoins du centre horticole et des espaces verts municipaux.



Une riveraine de la rue du 14 Juillet s'étonne des **dépôts de poubelles** en dehors des jours et des heures de collecte des déchets et de l'absence de **désherbage** de certaines façades. Le Conseil de quartier et Christèle MORIN rappellent que la propreté urbaine est l'affaire de tous et qu'il appartient à chaque habitant d'entretenir le trottoir au droit de son habitation (désherbage du pied de façade, nettoyage du trottoir, déneigement, etc). Les agents municipaux interviennent quant à eux pour désherber la bordure et le fil d'eau du caniveau.

Un participant demande des contrôles de police plus réguliers en ville afin de faire **baisser la vitesse**. Christophe LARGE confirme que cet incivisme routier est une préoccupation pour le Conseil de quartier, notamment aux abords des écoles. Il indique que le stationnement en chicanes peut améliorer la situation. Yannick TACHET précise que des modifications de voiries peuvent contribuer à faire ralentir les automobilistes, en cassant visuellement des lignes droites. Néanmoins, certaines rues larges restent malgré tout problématiques.

Une habitante déplore que le **bricolage** soit autorisé le dimanche, car il entraîne des nuisances sonores pour le voisinage. Christèle MORIN confirme que les travaux de bricolage et de jardinage des particuliers, sont autorisés les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 20h, par un arrêté municipal.

Pour contacter votre Conseil de quartier : champlain.anatolefrance.17300@gmail.com

Pour toute demande individuelle concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu le **mardi 9 novembre 2021**, à 19h,
au gymnase Anatole France (6-8 rue Anatole France).

